



**Harcèlement sexuel au musée du Quai Branly :  
La direction doit agir !**

Une lauréate de la bourse de recherche doctorale du Musée du Quai Branly est harcelée moralement et sexuellement par un chercheur invité depuis plusieurs mois. Dès la rentrée 2021, il prend le prétexte de cours de français pour l'isoler, puis se comporte de façon de plus en plus inconvenante avec elle. Il lui dit qu'il veut la « mordre » et mime le geste quand il la voit, lui écrit plusieurs fois qu'il veut la mettre enceinte, etc. L'attitude instable de cette figure hiérarchique, à chaque fois qu'elle s'oppose et lui rappelle qu'elle est en couple, inquiète l'étudiante. Face à son refus explicite de passer des moments plus « privés » avec lui, il essaye de la faire chanter affectivement, jusqu'à un soir de novembre 2021 où il passe à l'acte et tente de la forcer à avoir une relation sexuelle avec lui. La doctorante ne répondant plus à ses salves de messages, il joue de son statut pour tenter de l'approcher physiquement à son insu. En décembre, il force la porte à code de son immeuble pour déposer dans sa boîte à lettres un courrier dans une enveloppe officielle du musée où il lui réitère ses avances.

Suite à cette surenchère, la victime fait un signalement aux ressources humaines du Musée du Quai Branly. Elle y subit depuis des pressions de la part de différents agents. Sous couvert de l'informer de ses droits, l'un d'entre eux lui a par exemple affirmé, à tort, qu'elle avait obligation de l'informer d'un dépôt de plainte. Le chercheur invité ayant été sommé par l'administration de ne plus rentrer en contact avec la concernée, il la menace de regards insistants, par des passages répétés près d'elle dans les couloirs et tente de passer par ses collègues pour l'approcher.

En juin dernier, il entre dans le bureau de la doctorante pour faire pression sur une de ses camarades proches. Un second signalement est déposé.

Selon les dispositions convenues après le premier signalement, le professeur devait être mis à pied et une enquête administrative ouverte. Or, avant même que tou-te-s aient pu être auditionné-es dans ce cadre, ce chercheur invité a pu revenir sur son lieu de travail. Cette décision des ressources humaines a été prise sans informer l'étudiante, au mépris de toute procédure et de la date limite de retour des témoignages. L'étudiante harcelée devra suivre un emploi du temps aménagé, c'est-à-dire communiquer ses horaires de présence au musée pour que son harceleur puisse venir travailler quand elle ne sera pas là. Au vu des agissements antérieurs de ce professeur qui n'a pas hésité à la suivre, ni à se rendre à son domicile, il est évident que l'informer des horaires de sa victime la met d'autant plus en danger. Cette situation impacte grandement son travail, la rédaction de sa thèse, et sa santé.

Malgré le soutien de la doctorante par ses condisciples, de post-doctorant-es et de sa hiérarchie, d'autres membres du Musée ainsi que de ses deux responsables directs, aucune sanction disciplinaire n'est prévue à l'encontre du chercheur invité.

Cette affaire s'inscrit dans un rapport asymétrique entre une doctorante, dont le statut et l'avenir sont précaires, et un chercheur invité au musée qui bénéficie d'une position stable et hiérarchiquement dominante.

Quel est le message envoyé aux futur-es boursiers et boursières du Musée du Quai Branly ? Pourquoi protéger ce professeur en dépit des preuves matérielles et des témoignages ?

Cette mise sous silence et ces pressions sur des chercheur.se.s précaires sont inadmissibles et doivent cesser ! Nous demandons à ce que l'administration du Musée du Quai Branly prenne ses responsabilités afin que la doctorante puisse revenir sur son lieu de travail en sécurité pour terminer sa thèse !